

# APPEL À CANDIDATURES RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION AGRICOLE

## Avis aux agriculteurs de Hannut

Suite à la mise en place du nouveau Collège communal, la Ville de Hannut est à la recherche d'experts-agriculteurs afin de siéger au sein de la commission communale de constat de dégâts lors de calamités agricoles.

Cette commission communale doit constater et évaluer les dégâts subis par les producteurs suite à un événement naturel exceptionnel ayant provoqué des dégâts importants aux cultures. Elle est composée de 5 personnes : un représentant de la commune, un représentant du SPW Agriculture, un expert-agriculteur désigné par la commune, un expert-agriculteur désigné par le SPW Agriculture et un représentant du SPF Finances (invité).

En tant qu'expert-agriculteur, votre rôle sera d'objectiver les pertes subies par les producteurs à leurs cultures.

### Comment faire ?

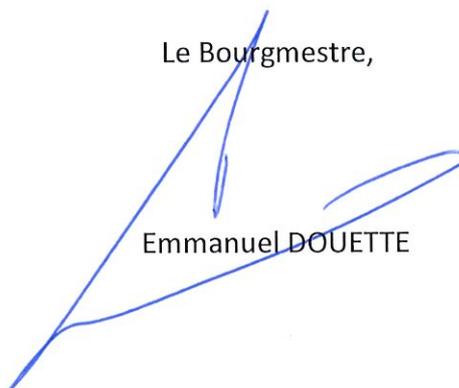
Si vous avez envie de mettre vos connaissances et votre expertise au service de vos collègues, vous pouvez proposer votre candidature via le formulaire disponible sur notre site web ([www.hannut.be](http://www.hannut.be)) ou auprès du Service Environnement ([environnement@hannut.be](mailto:environnement@hannut.be) - 019/51.93.68). Les candidatures sont à envoyer pour **le 20 février 2025 au plus tard**.

La Directrice générale,



Amélie DEBROUX

Le Bourgmestre,



Emmanuel DOUETTE

ville de  
**hannut**